

APPENDICES

APPENDICE A

RAPPORT sur les événements de Yambouya. adresse par le major Barttelot à M. William Mackinnon, président du Comité de secours.

Camp de Yambouya, 4 juin 1888.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer de notre prochain départ, qui se fera en nombre bien moins considérable que je n'en avais eu l'intention. Tippou-Tib, bien à contre-cœur, m'a enfin accordé 400 hommes. De Mouini Somaï, un autre Arabe, j'en ai obtenu 50. Nous ne bougerons pas avant le 9 juin, et notre troupe se composera comme suit :

Soudanais 22, avec 22 carabines;

Zanzibari 110, avec 110 carabines; charges, 90;

Manyouema 450, avec 500 fusils; charges 580.

Officiers :

Le major Barttelot, commandant;

M. J.-S. Jameson, commandant en second;

M. William Bonny;

Le cheik Mouini Somaï, capitaine des Manyouema.

Ce dernier est un Arabe de Kibongué, qui s'est offert pour accompagner l'expédition et mener sous mes ordres le contingent indigène.

Le 8 mai, nous était arrivé le vapeur belge *A. I. A.*, ayant à bord M. van Kerkhoven, chef de la station de Bangala, les 50 Zanzibari de M. Ward et 4 Soudanais. 1 Soudanais a été laissé mourant à Bangala.

11 mai. — Ils nous ont quitté, se rendant aux chutes Stanley

14 mai. — Je suis parti pour les chutes, prenant la voie de terre, je rattrape le vapeur à Yallasoula, sur le Congo, et je continue ma route avec les Belges, jusqu'au 22 mai.

M. Jameson revient de Kassongo avec Tippou-Tib et 400 hommes.

M. Jameson vous a lui-même rendu compte de ce qu'il a fait à Kassongo. Tippou-Tib lui avait d'abord promis 800 hommes, mais sans vouloir s'engager par écrit.

25 mai. — Palabré avec Tippou-Tib. Il dit ne pouvoir me donner que 400 hommes, desquels 500 porteront des charges de 18 kilos et 100 des charges de 9. Au surplus, ils sont prêts et n'attendent que les fardeaux.... Je lui rappelle la promesse faite à M. Jameson de 800 pagazi, mais il affirme n'avoir jamais parlé que de 400. Il lui est impossible d'en fournir d'autres, car il en manque déjà, tant à Kassongo qu'à Nyangoué; d'ailleurs, il est engagé en de si nombreuses guerres, que tout le pays est déjà drainé d'hommes. Je suis obligé d'en passer par là; mais peut-être m'en racolera-t-il une autre centaine aux environs de Yambouya.

Tippou me demanda si je n'aurais pas besoin d'un capitaine. Il était convenu avec M. Stanley, dit-il, que si nous en prenions un, nous aurions à le payer. Je répondis : « Certainement, j'aurais besoin d'un capitaine! — Eh bien, prenez mon Arabe, Mouini Somaï! » L'homme a d'avance accepté, et je vous dirai à quelles conditions j'ai arrangé l'affaire.

Le 30 mai, j'étais de retour au camp de Yambouya.

4 juin. — Arrivée du vapeur *Stanley* et de l'*A. I. A.*, le premier convoyant des officiers belges pour la station des chutes, et le dernier, Tippou-Tib en personne.

5 juin. — Nouveau palabre avec Tippou-Tib, auquel je demande ce que sont devenus les 250 hommes qu'il avait déjà envoyés. Ils se sont dispersés, il n'a pu les décider à revenir, parce que nos déserteurs avaient répandu des bruits désagréables. Il ne pouvait contraindre des hommes qui étaient ses sujets et non pas ses esclaves. Telle était la raison pour laquelle il avait été à Kassongo prendre pour notre service 400 hommes entièrement nouveaux.

Pourtant, ajouta-t-il, il me pourrait procurer encore 50 hommes par Mouini Somaï. J'y accédai, étant terriblement à court.

Mouini Somaï me paraît de bonne volonté et très désireux de faire de son mieux. J'espère que vous ne jugerez pas sa paye excessive, vu le souci dont il m'exonère quant à la direction des hommes et la surveillance des ballots; il dégage les officiers blancs d'une quantité de travail et d'une responsabilité qu'ils peuvent reporter sur d'autres objets.

Les charges que nous ne prendrons pas sont envoyées à Bangala, à bord du *A. I. A.* ou du *Stanley*, le 8 juin; marque B, à vous adressée contre reçu de M. van Kerkhoven, auquel est remise une lettre d'instructions, et une autre à M. Ward. Peut-être voudrez-vous bien donner aussi les ordres nécessaires quant aux charges, quant aux deux canots achetés en mars pour le transport de M. Ward, et enfin quant aux approvisionnements acquis par ledit M. Ward pour le compte de l'expédition. Il est à peu près certain que je ne retournerai point par cette route, je n'aurai donc plus besoin de ces fournitures ni de M. Ward lui-même; M. Troup, gravement atteint par l'anémie et un dérangement interne, est rapatrié sur sa requête. Ci-joint la demande en congé et le certificat d'incapacité physique délivré par M. Bonny, sous la lettre E, puis les lettres à M. Fontaine relatives au

passage, marquées F. Je lui ai accordé libre retour aux frais de l'expédition, car je suis assuré que tel serait votre désir et celui du Comité.

Je congédie également l'interprète Assad Farran, qui ne m'est et ne m'a été d'aucune utilité. Sa santé décline, et si je le prenais avec moi, il me faudrait après quelques étapes, ou le laisser en route, ou le charroyer en hamac. Or je manque de porteurs. J'ai donc pris sur moi de le renvoyer chez lui avec un passage d'entrepont, et lui ai remis une lettre pour le consul général au Caire, ainsi qu'une copie du traité de l'acte intervenu entre Assad Farran et moi. Quant à son rapatriement, j'y joins les papiers de l'interprète Alexandre Hadad, décédé le 24 juin 1887; les deux pièces sont marquées G. Ces deux hommes n'avaient rien stipulé relativement à la paye, à la durée de l'engagement, etc., quand ils entrèrent au service de l'expédition en février 1887. Vous aurez peut-être l'extrême obligeance de faire aux autorités compétentes les déclarations requises. En Égypte, les troupes anglaises ne leur auraient donné par mois que 150 francs avec les rations; en tant qu'interprètes, l'un et l'autre étaient fort médiocres.

Un soldat soudanais qui a la jambe malade s'en retourne aussi. 4 autres Soudanais et 29 Zanzibari sont incapables de nous accompagner. Tippou-Tib a bénévolement consenti à les réexpédier au Zanzibar comme il pourra. Une liste complète de leurs noms, de la paye qu'ils ont déjà touchée, etc., sera adressée au consul à Zanzibar, et je l'ai prié de diriger les Soudanais sur l'Égypte.

En quittant Yambouya, j'ai l'intention de suivre autant que possible la route prise par M. Stanley. Si de celui-ci je ne peux trouver de nouvelles, je pousserai jusqu'à Kavalli, et si je n'entends rien encore, j'avancerai jusqu'à Kibero. Si je ne suis renseigné ni à Kavalli ni à Kibero, j'irai à Ouadelaï, et si Emin Pacha y est encore, il me dira s'il sait quelque chose de M. Stanley et quelles sont ses intentions à lui, s'il veut partir ou rester. Je le persuaderai, si possible, de venir avec moi et, le cas échéant, de m'aider à la recherche de M. Stanley. Si, pour diverses raisons, il n'était plus nécessaire de s'en occuper davantage, je mettrais ma personne et ma troupe à sa disposition pour lui servir d'escorte, par la route la mieux praticable, pourvu qu'il ne s'agisse pas de l'Ouganda, car les Manyouema m'abandonneraient; alors j'ai promis du reste à Tippou-Tib qu'ils n'entreraient pas dans cette contrée, mais que je les ramènerais ou que je les renverrais dans leur pays sous les ordres d'un officier blanc, par le chemin le plus court et le plus rapide, dès que mon but serait atteint; toujours dans la supposition qu'Emin Pacha est encore là et veut partir. Peut-être n'a-t-il besoin que de munitions pour faire route; dans ce cas, je pourrais très probablement lui en fournir; je lui donnerais les trois quarts de mes Zanzibari et mes deux officiers; les autres Zanzibari et moi raccompagnerions les Manyouema chez Tippou-Tib, puis nous irions à la côte par le plus court chemin: Mouta Nzighé, Tanganyka, Oudjidji. C'est aussi la route que je prendrais si je ne réussissais pas à trouver Stanley ou à délivrer Emin Pacha, soit qu'il ne puisse ou ne veuille quitter.

Je n'ai pas besoin de vous dire que nous ferons les plus énergiques efforts pour que notre recherche aboutisse, et j'espère que ma conduite

sera approuvée par le Comité; ou qu'il suspendra son jugement sur mes actions passées, présentes ou futures jusqu'à ce que M. Jameson ou moi soyons de retour.

Les suppositions sont incessantes au sujet de M. Stanley, mais rarement correctes. Je n'ai pu recueillir aucune information, bien que j'aie fait mon possible pour en trouver. Il n'est pas mort, pour autant que je puisse croire; les Arabes d'ici et ceux du Kassongo ne le pensent pas non plus. J'ai été obligé d'ouvrir les caisses de M. Stanley, car il ne m'est pas possible de porter tout cet attirail, et je n'avais pas d'autre moyen de savoir leur contenu. On lui avait adressé deux caisses madère. J'en renvoie une; la moitié de l'autre a été donnée à M. Troup, et nous gardons le reste pour nos convalescents.

Quant à Tippou-Tib, je n'ai rien à dire, sinon qu'il nous a manqué de parole; et ce n'est que par les événements et les circonstances que je puis former des conjectures sur la cause du délai qu'il met à nous fournir d'hommes, et sur l'insuffisance du contingent.

J'estime qu'il est de mon devoir strict d'aller de l'avant; et dans cette conviction je suis fermement soutenu, tant par M. Jameson que par M. Bonny. Attendre plus longtemps serait inutile et coupable, du moment que Tippou-Tib n'a pas la moindre intention de nous aider davantage. Se désister serait pusillanime, et, j'en suis certain, tout à fait contraire à vos désirs et à ceux du Comité.

Je calcule qu'il me faudra de 3 à 4 mois pour gagner les lacs, et ensuite de 7 à 9 pour atteindre la côte.

Si vous pensez, et le Comité aussi, que la somme promise à Mouini Somaï soit excessive, — ou si vous ne pouvez nous en fournir qu'une portion, M. Jameson et moi payerons la somme en tout ou en partie; car si Mouini Somaï vient, c'est tout à notre avantage. Nous cherchons à atteindre le but en conservant le plus grand nombre de ballots possible, mais notre action sur les Manyouema ou rien, c'est la même chose; il nous faut un intermédiaire pour agir sur eux. S'il vous convient de mettre ladite somme en tout ou en partie à ma disposition, veuillez prendre vos arrangements en conséquence. Mouini Somaï a déjà reçu une avance en poudre, cotonnade, rassade et cauris, pour une valeur de 5200 francs. Si vous vous récusez pour tout ou partie, veuillez, je vous prie, en aviser Sir Walter Barttelot, Carlton Club. Je donne cette explication parce que l'argent doit être prêt au moment voulu, les Arabes et Orientaux étant fort pointilleux en matière de transactions pécuniaires.

J'ai grand plaisir à constater que, de tous les officiers de l'État du Congo avec lesquels j'ai été en contact, ou desquels j'ai eu à solliciter quelque service, j'ai reçu la réponse la plus favorable et la plus empressée, — je puis mentionner tout particulièrement le capitaine van Kerkhoven, chef de la station de Bangala, et le lieutenant Liebrechts, chef de celle de Stanley-pool, espérant pour eux la récompense qu'ils méritent.

6 juin. — Ce matin Tippou-Tib m'a envoyé chercher, et m'a demandé si je pensais lui payer l'argent de ses hommes. Je lui ai répondu ne pouvoir lui en donner l'assurance; sur ce, il a réclamé une garantie. M. Jameson

et moi lui avons donné la nôtre. Tous les reçus, contrats, etc., intervenus entre les Arabes et moi, et par eux signés, ont été envoyés à M. Holmwood en original, et à vous en copie.

8 juin. — Ce matin, j'ai fait empiler les ballots pour les hommes de Tippou-Tib et de Mouini Somaï. Tippou-Tib est venu les voir lui-même avant qu'on procédât à la livraison. Il a trouvé à redire aux charges: elles sont trop lourdes à son gré — la plus lourde était de 20 kilos, — ses hommes n'en pourraient porter autant. Cependant, deux jours auparavant, il avait approuvé le poids des mêmes ballots qu'il refusait aujourd'hui. Je lui ai fait l'observation qu'il savait aussi bien que moi la difficulté de répartir le poids exactement; et que les fardeaux de ses hommes à lui pesaient plus que les 18 kilos qu'il me prescrivait. Tout a été inutile. Nous devions partir demain, mais nous ne démarrons pas avant le 11 ou le 12 juin, obligé que je suis de donner à toutes les charges le poids exact de 18 kilos. En partie, c'est notre faute, nous eussions dû faire des pesées plus exactes. Le surpoids moyen était d'un kilo, mais quelques charges l'avaient en moins. Ce qui choque Tippou, c'est d'avoir conclu l'affaire. Il y a été à peu près forcé par des lettres reçues de M. Holmwood; il ne s'en souciait pas et ses Arabes encore moins. Hautement ambitieux, cette affaire trop mesquine lui est souverainement désagréable, malgré toute l'amitié qu'il professe pour Stanley. La manière dont il s'est comporté avec nous ce matin le montre de reste. Mais s'il ne remplit pas strictement les clauses du contrat, il lui en sera tenu compte lors du règlement. S'il nous tient aujourd'hui, il ne nous tiendra pas toujours.

Sur notre chemin se trouvent plusieurs établissements d'Arabes jusqu'à un mois de marche du lac Albert-Nyanza; la distance qui les sépare est malheureusement considérable, et les natifs sont belliqueux. Quand il y aura opportunité, je louerai des porteurs, sinon pour tout le voyage, du moins de station en station, car il va sans dire qu'il faut prévoir des morts, des maladies et des désertions, et je dois faire parvenir à destination les charges, intactes autant que possible.

C'est ici que Mouini Somaï nous rendra de grands services. Nous le payons gros, mais c'est un gros personnage; proportionnelle à sa grosseur sera son influence sur les Manyouema pour les tenir ensemble, prévenir les vols, désertions, etc. Un moindre Arabe aurait coûté moins cher, mais son influence eût été moindre; nous eussions emporté moins de charges, mais les charges représentent la santé, la vie et la réussite; on ne peut les payer trop cher. Des ballots légers pour commencer, et des marches très courtes, mais nous irons plus vite dans la plaine ouverte de l'Ouganda.

Nous avons pesé tous nos colis devant les chefs de Tippou-Tib, et ils ont accepté des charges que le matin ils avaient refusées: preuve manifeste que, pour une raison ou une autre, Tippou désire nous retenir. Quelle est son intention? je l'ignore.

9 juin. — Nous partirons le 11. Je regrette de constater que la diminution des charges nous a fait perdre une énorme quantité de munitions; c'était à elles qu'ils en voulaient.

Le A.I.A. et le Stanley ont l'un et l'autre dérapé pour les chutes; mais

Tippou-Tib et son secrétaire belge restent en arrière, ainsi que quatre charpentiers de navire, que le capitaine van Gele et M. van Kerkhoven laissent pour nous aider. Les Belges ont été fort aimables et nous ont puissamment assistés.

Avant de clore ma lettre, je voudrais ajouter que M. J.-S. Jameson m'a rendu d'inappréciables services. Jamais un mot de plainte. Son activité, sa capacité, sa bonne volonté à l'ouvrage n'ont pas de limites; sa gaieté et sa bienveillance le rendent cher à tout le monde. J'ai donné des ordres à M. Ward relativement aux télégrammes que vous pourriez envoyer. Dans ce cas, Tippou-Tib promet de me dépêcher un messenger, pourvu que mon départ ne remonte pas à plus d'un mois.

Tippou-Tib attend ici pour me voir déguerpir.

Je vous télégraphie mon départ, et je m'efforcerai de vous transmettre par l'État (du Congo) toutes les nouvelles que je pourrai; mais je ne serais pas surpris que la voie fût bloquée plus avant.

Je ne vous ai pas envoyé copie de la lettre Holmwood, elle n'était pas officielle, mais vous avez transcription de toutes les autres. Je pense vous avoir dit tout ce qui peut s'écrire. De beaucoup d'autres choses je voudrais vous parler, mais je les garde pour quand il me sera permis de retourner en Angleterre.

Munitions pour remingtons :

Carabines, 128; cartouches, 55 580.

10 juin. — Les charges ont été pesées et distribuées; la poudre et les capsules délivrées aux Manyouema. Nous sommes tous prêts pour le départ, qui s'effectuera demain matin. Je vous ai dit tout ce que je sais; mais je veux vous le répéter, Tippou-Tib a été de mauvaise foi et n'a pas rempli ses obligations. Quant à Mouini Somaï, je le crois à son affaire; aussi ai-je la confiance que tout ira bien.

J'ai l'honneur, etc.

EDMOND-M. BARTELLOT, major.

APPENDICE B

JOURNAL DE L'ARRIÈRE-COLONNE¹

11 juin 1888. — Départ de Yambouya à 7 h. du matin. Pour commencer, un peu d'excitation, des coups de fusil tirés, etc. Mais on y met ordre bientôt. Les Zanzibari marchaient en tête, M. Jameson à l'avant, M. Bonny au centre, le major Barttelot à l'arrière-garde. Le contingent manyouema, sous les ordres de Mouini Somaï, partit plus tard, mais nous rattrapa avant longtemps. L'arrière-colonne campa, sur la vèprée, au village batonka nommé Soudi. Un malade qu'on avait laissé sur la route regagna le camp. Toutes les charges furent trouvées en règle.

L'arrière-garde quittait Yambouya ainsi composée :

Major Edmond-M. Barttelot, commandant;

MM. James-S. Jameson, commandant en second;

William Bonny, chef des Zanzibari;

Zanzibari. 108 hommes.

Garçons de peine. 7 —

Soldats soudanais. 22 —

Somali. 1 —

Porteurs manyouema. 450 —

Total. 568 hommes.

Distance parcourue, environ 8 kilomètres.

Route bonne; à travers les jungles et les plantations, c'est dans les ruisseaux qu'il faisait le meilleur marcher.

Direction générale S.-E.

E.-M. B.

25 juin. — Restés au camp pour attendre le retour de Jameson et de son escouade; ils rentrent sans avoir rien trouvé. Le major est allé explorer la route et l'a suivie pendant neuf kilomètres au N.-E. Pendant son absence, son domestique Sandi a disparu avec son revolver, sa ceinture et des cartouches; le major, poussé à bout par sa conduite, l'avait frappé de verges. En conséquence, on a enlevé toutes les carabines aux Zanzibari. Le major partira demain pour les chutes Stanley, il veut voir Tippou-Tib au sujet des déserteurs et, si possible, en obtenir des hommes pour récupérer les charges et les carabines emportées. Il enverra l'ordre à M. Jameson de venir nous rejoindre avec autant de Manyouema que possible, pour porter

1. Ces extraits ne sembleront pas tout d'abord d'une lecture attachante, mais ils auront de l'intérêt pour ceux qui ont partagé nos anxiétés sur le sort de l'arrière-colonne. — H.-M. S.